

SPECIAUX Interieur Figaro

### L'autopartage s'impose dans l'entreprise

Christine Lagoutte; [clagoutte@lefigaro.fr](mailto:clagoutte@lefigaro.fr)

RAPHAËL MADIOT

773 mots

12 mai 2009

Le Figaro

A6

20149

Français

(c) Copyright 2009 Le Figaro.

TENDANCE En France, ce dispositif tarde à se développer, mais l'arrivée d'acteurs importants pourrait changer la donne à moyen terme.

NÉ à la fin des années 1990 en France avec Caisse Commune, l'autopartage n'est pas encore rentré dans les moeurs des entreprises. Toutefois, les annonces se succèdent depuis une période récente et chacun des acteurs tente d'occuper le terrain pour profiter à plein de son développement. Les différentes initiatives concernent assez logiquement la région parisienne pour l'instant, mais la province ne devrait pas rester longtemps à l'écart.

En décembre 2008, Hertz, spécialiste de la location courte durée, a lancé Connect by Hertz, une offre d'autopartage disponible à Paris, Londres et New York. En s'acquittant de 120 euros chaque année, les membres du club peuvent louer un véhicule pour une durée très courte. Les tarifs : 4 euros de l'heure pour une Opel Corsa, 5 euros pour une Opel Meriva et 6 euros pour une Mini Cooper. Hertz facture ensuite 0,35 euro du kilomètre. Ces tarifs comprennent l'assurance, le carburant, l'entretien, le nettoyage et l'assistance dépannage.

Disponible en libre-service

Disponible dans un premier temps à Paris, cette offre devrait s'étendre à plusieurs grandes villes de province. Objectif affiché : proposer une centaine de voitures dans quarante stations parisiennes d'ici à la fin de l'année. Hertz ambitionne de devenir le leader mondial de l'autopartage à l'horizon 2011. Pour les particuliers comme pour les entreprises, l'avantage est évident : « En plus d'être écologiquement responsable, l'offre Connect by Hertz permet à ses membres d'économiser des milliers d'euros par an par rapport aux coûts que représente la possession d'une voiture », explique Michel Taride, président d'Hertz Europe et vice-président d'Hertz Corporation.

Hertz n'est pas le premier acteur de poids à occuper le terrain puisqu'Avis et Vinci Park proposent depuis le début de l'année 2008 leur service d'autopartage sous le nom d'Okigo. À l'heure actuelle, ces deux opérateurs sont à la tête d'un parc de 100 automobiles qui sont disponibles en libre-service dans 21 stations parisiennes et 2 autres en petite couronne. Le concept Okigo a aussi pris ses quartiers en province, avec l'ouverture de deux stations à Rouen. Au total, Avis et Vinci Park visent 110 stations, 350 véhicules et 11 000 abonnés d'ici à la fin de l'année. Quelles sont les cibles de clientèle d'Okigo ? Elles sont larges, depuis le grand public jusqu'aux entreprises pour leurs déplacements professionnels. Selon le profil de l'utilisateur, trois tarifs différents sont proposés.

De son côté, Vinci Park est allé encore plus loin en lançant un centre dédié à la mobilité dans le quartier de la Défense. Baptisé Mobiway, ce centre propose autopartage, covoiturage, location courte durée, moto-taxi et vélo urbain aux 150 000 salariés et 20 000 résidents du premier quartier d'affaires européen.

Il n'en reste pas moins que sur le marché des entreprises, **Carbox** fait figure de pionnier. Pour rationaliser la flotte en location longue durée et limiter les frais de taxis, **Carbox** propose depuis 2006 aux entreprises et à leurs salariés une solution sur-mesure de location à l'heure. Pour les déplacements de moins d'une journée et de moins de 100 kilomètres, le spécialiste de l'autopartage estime que cette solution est moitié moins chère que le recours à un taxi et qu'il permet d'économiser 30 % par rapport à une location de courte durée traditionnelle. Enfin, **Carbox** affirme qu'un véhicule en autopartage peut remplacer jusqu'à dix véhicules individuels.

## Des coûts divisés par deux

Pour clarifier les enjeux du marché, le cabinet de conseil Oliver Wyman a réalisé une étude sur le potentiel de l'autopartage. Premier enseignement, l'autopartage connaît un réel engouement en Suisse où 1 % de la population y a recours et ce marché affiche une croissance de 15 % par an en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Aux États-Unis, il est en progression de 50 %. La France est à la traîne, mais à moyen terme, selon le cabinet Oliver Wyman, l'autopartage pourrait y représenter 20 000 véhicules pour 700 000 utilisateurs.

Selon Gilles Roucolle, consultant d'Oliver Wyman, « un utilisateur de l'autopartage dépense près de deux fois moins que le propriétaire d'un véhicule ». Un argument de poids à l'heure où toutes les entreprises cherchent à optimiser les coûts de leurs flottes automobiles.

105.0.2119064158

Document FIGARO0020090512e55c0006i